

Les représentations littéraires de l'oralité dans le roman français et arabe et les défis de leur traduction.

Ce cours destiné aux étudiants de Master LFA (aire arabophone) est conçu comme un point de rencontre entre sociolinguistique de l'arabe et analyse littéraire comparatiste. Il vise à sensibiliser aux différentes relations entre écriture littéraire et oralité, entre une langue, le français, où l'auteur joue librement des différents registres, et une autre, l'arabe, en état de diglossie, dans laquelle la condition même de la littéralité (dans la perception courante) est l'éloignement de la langue de l'oral.

Le point de départ de notre réflexion sera un texte de Roland Barthes, paru dans son essai *Le degré zéro de l'écriture* (1953), son chapitre « L'écriture et la parole ».

Après une critique violente de la langue du roman bourgeois, accusé de ne saisir la multiplicité des discours que dans le pittoresque, le romancier « classique » se contentant d'exhiber des aberrations avec un clin d'oeil de connivence amusée, lancé à un lecteur qu'il suppose partager ses mêmes références, goûts et attitudes devant les parlers sociaux, RB note une profonde transformation quand la langue parlée des hommes devient objet même de l'écriture. Il fixe l'horizon d'un « nouvel humanisme » où se réconcilierait le verbe de l'écrivain et le verbe des hommes. Je ne sais dans quelle mesure cette réconciliation programmatique est vraiment souhaitable et nécessaire, mais il demeure que la représentation de l'oralité dans le roman français a effectivement connu une évolution remarquable en un siècle et demi, et la variation linguistique est devenue, non une simple caractérisation sociale d'un personnage, dont l'éloignement de la norme le rejette dans l'abjection de l'ignorance liée à sa condition sociale, mais cette variation devient elle-même objet de plaisir littéraire : « la littérature est ramenée ouvertement à une problématique du langage ».

Selon les termes de M. Bakhtine, « le romancier ne vise pas à une représentation linguistique des langages étrangers qu'il introduit [dans le roman] il ne vise qu'à la maîtrise littéraire des représentations de ces langages ». La représentation de l'oral dans le roman (monologue, dialogue, etc.) ne correspond pas à la langue parlée : elle en est une stylisation, à travers des traits morphologiques, syntaxiques et lexicaux permettant au romancier de catégoriser socialement et de distinguer les personnages. Le registre littéraire, norme de l'écriture romanesque, est parfois la « langue naturelle » du récit et du dialogue, au prix de certaines aberrations, mais l'auteur peut choisir de styliser un registre « populaire ». Le marquage de ce registre, en français, obéit à un code, et « les romanciers ont tous recours, peu ou prou, à un petit nombre de faits langagiers, qui, paradoxe, peuvent correspondre à des phénomènes très différents à l'oral, allant du plus au moins conforme à la Norme » (C. Rouayrenc).

Le dialogue est l'un des lieux de prédilection de représentation de l'oralité dans le littéraire, puisque « le dialogue entretient avec la parole réelle un rapport d'imitation (mimésis), cependant qu'il se soumet à des conventions propres à l'écriture qui en font un texte lisible [...] Les dialogues que les romanciers nous donnent à lire ont beau mimer l'oralité, ils appartiennent à l'écrit. Ils font comme si le représenté et le matériau de sa représentation étaient homogène. Or, le matériau de la représentation n'est pas oral, mais graphique, l'écriture n'est pas enregistrement. Le dialogue de roman est de l'écrit qui veut faire croire qu'il est oral » (F. Rullier). Mais la frontière dialogue / narration est parfois ténue, car la frontière monologue / narration l'est nécessairement. Et le texte littéraire peut rechercher sa part d'oralité.

En arabe, l'état de diglossie rend l'équation plus complexe : l'emploi du dialecte dans le roman arabe, s'il correspond souvent à une stylisation de l'oralité, n'a pas la même signification sociale qu'en français : le dialecte est la langue naturelle de tout arabophone ; l'emploi de la variété littéraire dans le dialogue est toujours une convention, dont la nature artificielle n'est pas nécessairement ressentie par le lecteur, et le dialecte n'est pas un sociolecte. Pourtant, ce sont là encore des codes graphiques, phonétiques, morphosyntaxiques qui permettent de signaler un jeu de registre en arabe. Dès lors, comment traduire les « effets d'oralité » d'une langue vers l'autre ?

Programme du cours :

Sociolinguistique de l'arabe : diglossie ou continuum ? origine des dialectes, différences arabe standard / dialectes, classification sociale et géographique ; le code-switching ; la variation en arabe ; politiques linguistiques et idéologies.

Littérature et oralité : Réflexions de Barthes ; la plurilinguisme selon Bakhtine ; applicabilité de Bakhtine au roman arabe.

L'oralité dans le roman français : travaux de C. Rouayrenc ; F. Rullier.

L'oralité dans le roman arabe : travaux de Somekh ; un critique engagé : Barrāda ; Maḥfūz et Idrīs, deux traitements opposés ?

La traduction de l'oralité : exemples croisés. Céline en arabe ; Yusuf Idris et Khayri Shalabi en français.

Cadre théorique général et roman français

Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978 et éditions ultérieures, chap. 3 (le plurilinguisme dans le roman) ; chap. 4 (le locuteur dans le roman).

Roland Barthes, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Le Seuil, 1953 et éditions ultérieures.

Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard 1991/Le Seuil 2001 (Points Essais 461). Lire particulièrement "La production et la reproduction de la langue légitime", pp. 67-98 ; "Vous avez dit « populaire »", pp. 132-151.

Claude Grignon, Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1989.

Daniel Luzzati (éd.), *L'oral dans l'écrit*, Paris, Larousse (Langue Française), 1991

Catherine Rouayrenc, "L'oral dans l'écrit : histoire(s) d' E", *Langue française* 89, Paris, Larousse, pp. 20-34, 1991 ; *C'est mon secret, la technique de l'écriture populaire dans le Voyage et Mort à Crédit*, Du Leyrot, 1994 ; "Le parlé dans le roman : variations autour d'un code", *Versants* 30, Champion, Slatkine, 1996.

Françoise Rullier-Theuret, *Le dialogue dans le roman*, Paris, Hachette (coll. Ancrages), 2001, particulièrement pp. 87-121 (l'oral dans le roman) ; *L'oral et l'écrit*, Louvain-la-neuve, De Boeck-Duculot (coll. Grévisse langue française).

Linguistique arabe

Clive Holes, *Modern Arabic, Structures, Functions and Varieties*, revised edition, Washington, Georgetown University Press, 2004, particulièrement pp. 373-382.

Reem Bassiouney, *Arabic Sociolinguistics, Topics in Diglossia, Gender, Identity and Politics*, Washington, Georgetown University Press, 2009.

Encyclopaedia of Arabic Language and Linguistics, Leiden, Brill, 2006-2009.

Littérature arabe

Zaki Abdel-Malek, "The influence of Diglossia on the novels of Yusif Al-Sibaa'i", *Journal of Arabic Literature* 3 (1972), pp. 132-141.

Muḥammad Barrāda, *As'ilat al-riwāya, as'ilat al-naqd*, Casablanca, Al-Rābiṭa, 1996, chap. "al-ta'addud al-luḡawī fī l-riwāya al-'arabiyya".

Reem Bassiouney, "Redifining Identity through Code Choice in *Al-ḥubb fī l-manfā* by Bahā' Tāhir", *Journal of Arabic and Islamic Studies* 10(2010), pp. 101-118.

Mushira Eid, "Language is a choice, Variation in Egyptian Women's written discourse", *Language Contact and Language Conflict in Arabic* (ed. Aleya Rouchdy), New York, Routledge, 2002 (Routledge Arabic Linguistics Series), pp. 203-232.

Frédéric Lagrange, - "Al-mutarjim amam al-ta'addudiyya al-luġawiyya al-'arabiyya : ma l-'amal", *Al-Logha [Ġama'iyyat al-luġawiyyin fi l-Qāhira]*, 7, 2008, pp. 9-21.

Sasson Somekh, *Genre and Language in Modern Arabic Literature*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1991 ; "Colloquialized Fushā in Modern Arabic Prose Fiction", *Jerusalem Studies in Arabic and Islam* 16(1993), pp. 176-194.